

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :
23

Conseillers en fonction :
22

Conseillers présents :
15

Date de convocation :
20 mai 2010

Séance ordinaire du 27 MAI 2010

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, MM. Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Mme Chantal SEEBALD

Absents excusés :

M. Claude ENTEMEYER (a donné procuration à M. HERDÉ), Mme Laurence EPIN (a donné procuration à M. THIRY), Mme Marie-Thérèse ADNET (a donné procuration à Mme MEUNIER), M. Lucien BEHR, M. Maurice LAUSCH-LEROY (a donné procuration à M. BEAUMET), Mme Josiane CHOQUEL (a donné procuration à Mme SEEBALD)

Absent non excusé :

M. Pascal GUICHARD

Secrétaire de séance : M. Philippe BEAUMET

Recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de police relatives à la circulation routière

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par Monsieur le Président du Conseil Général relative à l'acquisition d'un cinémomètre,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- de s'engager à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera pour procéder à l'acquisition d'un cinémomètre,
- de voter un crédit de 2.879 € H.T., soit 3.443,28 € T.T.C. nécessaire au financement de cet équipement,

- de s'engager à prendre ultérieurement en charge la gestion de cet équipement.

Adopté à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 31 mai 2010**

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :
23

Conseillers en fonction :
22

Conseillers présents :
15

Date de convocation :
20 mai 2010

Séance ordinaire du 27 MAI 2010

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, MM. Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Mme Chantal SEEBALD

Absents excusés :

M. Claude ENTEMEYER (a donné procuration à M. HERDÉ), Mme Laurence EPIN (a donné procuration à M. THIRY), Mme Marie-Thérèse ADNET (a donné procuration à Mme MEUNIER), M. Lucien BEHR, M. Maurice LAUSCH-LEROY (a donné procuration à M. BEAUMET), Mme Josiane CHOQUEL (a donné procuration à Mme SEEBALD)

Absent non excusé :

M. Pascal GUICHARD

Secrétaire de séance : M. Philippe BEAUMET

Recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de police relatives à la circulation routière

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par Monsieur le Président du Conseil Général concernant l'acquisition de jumelles de contrôle de vitesse,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- de s'engager à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera pour procéder à l'acquisition de jumelles de contrôle de vitesse,
- de voter un crédit de 5.439,78 € H.T., soit 6.505,98 € T.T.C., nécessaire au financement de cet équipement,

- de s'engager à prendre ultérieurement en charge la gestion de cet équipement.

Adopté par 13 VOIX POUR, 6 CONTRE (MM. Philippe BEAUMET, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD) et 1 ABSTENTION (Mme Sabine MEYER)

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 31 mai 2010**

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :
23

Conseillers en fonction :
22

Conseillers présents :
15

Date de convocation :
20 mai 2010

Séance ordinaire du 27 MAI 2010

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, MM. Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Mme Chantal SEEBALD

Absents excusés :

M. Claude ENTEMEYER (a donné procuration à M. HERDÉ), Mme Laurence EPIN (a donné procuration à M. THIRY), Mme Marie-Thérèse ADNET (a donné procuration à Mme MEUNIER), M. Lucien BEHR, M. Maurice LAUSCH-LEROY (a donné procuration à M. BEAUMET), Mme Josiane CHOQUEL (a donné procuration à Mme SEEBALD)

Absent non excusé :

M. Pascal GUICHARD

Secrétaire de séance : M. Philippe BEAUMET

**Subvention communale pour colonies de vacances et centres aérés : Période
du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011**

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de fixer la subvention communale pour les colonies de vacances et centres aérés à 7,60 Euros par jour avec un maximum de 5 jours par enfant d'âge scolaire et les apprentis pour un seul séjour dans l'année (période du 1er mai 2010 au 30 avril 2011).

Adopté à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 31 mai 2010
Le Maire,**

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :
23

Conseillers en fonction :
22

Conseillers présents :
15

Date de convocation :
20 mai 2010

Séance ordinaire du 27 MAI 2010

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, MM. Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoints.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Mme Chantal SEEBALD

Absents excusés :

M. Claude ENTEMEYER (a donné procuration à M. HERDÉ), Mme Laurence EPIN (a donné procuration à M. THIRY), Mme Marie-Thérèse ADNET (a donné procuration à Mme MEUNIER), M. Lucien BEHR, M. Maurice LAUSCH-LEROY (a donné procuration à M. BEAUMET), Mme Josiane CHOQUEL (a donné procuration à Mme SEEBALD)

Absent non excusé :

M. Pascal GUICHARD

Secrétaire de séance : M. Philippe BEAUMET

Indemnités pour tenue d'assemblée électorale : élection régionale des 14 et 21 mars 2010

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'allouer au personnel administratif cité ci-après une indemnité pour les heures de permanence assurées les 14 et 21 mars 2010 lors de l'élection régionale, suivant les dispositions des décrets n° 86-252 du 20 février 1986 et n° 2002-63 du 14 janvier 2002 :

- à Monsieur Patrick GIRARDEAU, attaché territorial : 352,12 Euros (deux tours)
- à Madame Geneviève DUPOIRIER, rédacteur chef : 350,02 Euros (deux tours)
- à Madame Christine PILZ, rédacteur : 175,01 Euros (un tour)

Seuls ces agents peuvent bénéficier de l'indemnité complémentaire pour élections. Pour les autres agents, il est proposé d'allouer des heures supplémentaires sur la base de 175,00 Euros pour un tour :

- Madame Francine FALLITO (deux tours),
- Madame Sandrine GILLET (deux tours),
- Madame Francine ROPARS (deux tours),
- Mademoiselle Louisa AZIBI (deux tours).

La dépense, qui sera couverte par la participation de l'Etat pour frais d'élections, est à imputer au chapitre 64, article 6411 de la section de fonctionnement du budget de l'année 2010.

Adopté à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 31 mai 2010**

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :
23

Conseillers en fonction :
22

Conseillers présents :
15

Date de convocation :
20 mai 2010

Séance ordinaire du 27 MAI 2010

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, MM. Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Mme Chantal SEEBALD

Absents excusés :

M. Claude ENTEMEYER (a donné procuration à M. HERDÉ), Mme Laurence EPIN (a donné procuration à M. THIRY), Mme Marie-Thérèse ADNET (a donné procuration à Mme MEUNIER), M. Lucien BEHR, M. Maurice LAUSCH-LEROY (a donné procuration à M. BEAUMET), Mme Josiane CHOQUEL (a donné procuration à Mme SEEBALD)

Absent non excusé :

M. Pascal GUICHARD

Secrétaire de séance : M. Philippe BEAUMET

Suppression d'un poste de rédacteur chef et création d'un poste d'attaché territorial

CONSIDERANT que Madame Geneviève DUPOIRIER, rédacteur chef territorial, remplit les conditions pour pouvoir bénéficier d'un avancement de grade,

VU l'avis favorable de la Commission du Personnel en date du 27 mai 2010,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de supprimer un poste de rédacteur chef et de créer en remplacement un poste d'attaché territorial à effet à compter du 1^{er} juin 2010 et de modifier en conséquence le tableau des effectifs communaux.

**Adopté à l'unanimité.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 31 mai 2010
Le Maire,**

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :
23

Conseillers en fonction :
22

Conseillers présents :
15

Date de convocation :
20 mai 2010

Séance ordinaire du 27 MAI 2010

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, MM. Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Mme Chantal SEEBALD

Absents excusés :

M. Claude ENTEMEYER (a donné procuration à M. HERDÉ), Mme Laurence EPIN (a donné procuration à M. THIRY), Mme Marie-Thérèse ADNET (a donné procuration à Mme MEUNIER), M. Lucien BEHR, M. Maurice LAUSCH-LEROY (a donné procuration à M. BEAUMET), Mme Josiane CHOQUEL (a donné procuration à Mme SEEBALD)

Absent non excusé :

M. Pascal GUICHARD

Secrétaire de séance : M. Philippe BEAUMET

Demande de subvention en faveur de l'Association « AIR VIGILANCE »

VU la demande en date du 11 avril 2010 de Monsieur le Président de l'Association "AIR VIGILANCE" sollicitant une subvention communale de 250 Euros pour soutenir leur action,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de voter une subvention de 250 Euros en faveur de l'association « AIR VIGILANCE ».

La dépense est à imputer au chapitre 65, article 6574, de la section de fonctionnement du budget de l'année 2010.

**Adopté à l'unanimité.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 31 mai 2010
Le Maire,**

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :
23

Conseillers en fonction :
22

Conseillers présents :
15

Date de convocation :
20 mai 2010

Séance ordinaire du 27 MAI 2010

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, MM. Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Christophe PREVOST, Philippe CHARPY, Mme Chantal SEEBALD

Absents excusés :

M. Claude ENTEMEYER (a donné procuration à M. HERDÉ), Mme Laurence EPIN (a donné procuration à M. THIRY), Mme Marie-Thérèse ADNET (a donné procuration à Mme MEUNIER), M. Lucien BEHR, M. Maurice LAUSCH-LEROY (a donné procuration à M. BEAUMET), Mme Josiane CHOQUEL (a donné procuration à Mme SEEBALD)

Absent non excusé :

M. Pascal GUICHARD

Secrétaire de séance : M. Philippe BEAUMET

Fixation des tarifs pour le centre de loisirs du mois de juillet 2010

L'Assemblée est informée que la Commune va organiser, comme l'année dernière, un centre de loisirs sans hébergement du 5 juillet au 30 juillet 2010. Cette structure va permettre d'accueillir les enfants âgés de 3 à 15 ans, du lundi au vendredi de 7 heures à 18 heures 30, sur la journée ou sur toute la semaine. Des activités et des sorties diverses seront proposées chaque semaine.

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de maintenir les tarifs suivants pour les inscriptions au centre de loisirs du mois de juillet 2010 et d'y ajouter la possibilité d'inscription par demi-journée.

**Tarifs Saint-Julien
(+ scolarisés Saint-Julien)**

Tarifs extérieurs

• la demi-journée (sans repas et sans sortie, 7H-12H,13H-18h30)	10 Euros	12 Euros
• la journée :	25 Euros	33 Euros
• la journée avec sortie :	30 Euros	40 Euros
• 4 jours :	95 Euros	126 Euros
• 1 semaine (5 jours) :	119 Euros	158 Euros
• 1 semaine (5 jours) + 4 jours :	212 Euros	282 Euros
• 2 semaines (10 jours) :	229 Euros	305 Euros
• 2 semaines + 4 jours :	321 Euros	426 Euros
• 3 semaines (15 jours) :	337 Euros	448 Euros
• 3 semaines + 4 jours :	428 Euros	569 Euros

Les bons CAF, chèques vacances, aides des comités d'entreprise pourront être acceptés comme moyen de paiement et viendront en déduction des tarifs susmentionnés. La participation de la commune (7,60 Euros par jour avec un maximum de 5 jours), décidée par la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2010, pourra être déduite pour les enfants qui n'en ont pas encore bénéficié.

Adopté à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 31 mai 2010**

Le Maire,

Fabrice HERDÉ